

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



Introduction	4
Le Fonjep en institution	5
Vie institutionnelle	
Audiences 2023	
Commissions 2023	
Représentation externe	
Le Fonjep en gestion	9
Budget	
Pôle Gestion des postes Fonjep	
Pôle Solidarité Internationale	
Pôle Pajep	
Le Fonjep en région	23
Comités régionaux	
Le Fonjep en évolution	26
Modèles socio-économiques des associations et le kit JEP'Ambitions	
Commission prospective et les rencontres Projep	
Baromètre 2023 : le Fonjep et Hexopée	
Le Fonjep en adhésion	34
Les statuts d'adhérent et affilié	
Zoom sur les adhérents	
Le Fonjep en administration	37
Conseil d'administration	
Équipe	

→ INTRODUCTION

L'exercice 2023 reste marqué par les difficultés rencontrées par les employeurs du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Comme le montre la troisième édition de notre baromètre Fonjep Hexopée, le recrutement constitue toujours une problématique pour 72% des structures, ce qui entraîne une contraction de l'activité par la réduction des amplitudes horaires ou la diminution des effectifs accueillis, faute d'encadrement. La situation économique se dégrade du fait de l'effet conjoint de l'inflation et des revalorisations salariales qui ne sont pas compensées par la progression des financements.

C'est dans ce contexte que les instances et équipes du Fonjep ont œuvré toute l'année pour soutenir les associations face aux enjeux et défis qui se posent à elles, et les accompagner pour anticiper les évolutions à venir du secteur. Nous vous présentons un aperçu des actions menées par le Fonjep dans ce rapport d'activité 2023.

Postes Fonjep

Les aides relatives aux postes Fonjep ont continué d'augmenter en 2023 avec 9 078 postes Fonjep en activité. 5 556 associations ont bénéficié d'au moins un poste Fonjep. L'année 2023 est également marquée par la poursuite du dispositif « Fonjep Jeunes ». Ce sont 1 681 associations qui en ont bénéficié en 2023. Le Fonjep a poursuivi son engagement dans la production et l'analyse des données du secteur en partageant deux nouvelles éditions du baromètre des postes Fonjep : un baromètre en décembre 2023 qui couvrait les données 2022 et celui de juin 2024 qui couvrira les données 2023.

Solidarité Internationale

L'année 2023 confirme la reprise d'activité pour l'ensemble des dispositifs de Solidarité Internationale géré par le Fonjep, avec deux nouveautés majeures pour ce pôle : la reconnaissance par leurs pairs, des coordinations régionales pour les dispositifs jeunes JSI-VVSI et ISI sur les territoires et l'ouverture du dispositif VSI à la réciprocity avec des premiers volontaires accueillis en France.

Pajep

En 2023, ce sont quatre nouveaux fonds, qui sont désormais conservés aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, et aux archives départementales du Val-de-Marne. Cette année a également permis de concrétiser le projet de formation des associations primo-déposantes, envisagé de longue date.

Le Fonjep en région

Les 16 binômes de délégués régionaux titulaires et suppléants ont animé en 2023 les comités sur leur territoire.

Seules 4 régions n'ont pas encore vu se réunir leur premier comité. Chacun bénéficiera d'une plaquette régionale qui reprend les données 2023.

Le Fonjep en évolution

Le Fonjep a clôturé les travaux sur les modèles socioéconomiques (MSE) en éditant le deuxième livret MSE et en initiant la création du kit JEP'Ambitions.

Les rencontres Projep se sont poursuivies et ont donné lieu à de véritables temps d'échanges sur les sujets qui préoccupent les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Poursuivre sa volonté d'éclairer, de nourrir les associations et les pouvoirs publics autour de sujets toujours renouvelés mais constamment en prise avec les besoins et les défis actuels, créer des passerelles entre les chercheurs, les praticiens, les pouvoirs publics, poursuivre la collecte des informations sur la mise en œuvre du dispositif Fonjep à l'échelle nationale et régionale, améliorer la lisibilité et la visibilité du secteur...C'est ainsi que le Fonjep, dans sa volonté de remettre l'éducation populaire au-devant de la scène, se met chaque jour au service du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Guillaume RODELET

secrétaire général du Fonjep,
Fédération nationale Familles Rurales

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

déléguée générale du Fonjep

LE FONJEP EN INSTITUTION

Vie institutionnelle 6

Audiences

Commissions 7

Interventions
externes 8

→ VIE INSTITUTIONNELLE

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de représentants de l'État et des collectivités territoriales, qui forment le collège institutionnel, et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui forment le collège associatif. Le Fonjep est donc co-porté, coconstruit par les acteurs publics et par les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire. En 2023, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni 6 fois, le bureau 5 fois.

Le bureau élu par le conseil d'administration après l'Assemblée générale du 22 juin 2023 a été modifié à la suite de changements de représentants et d'élections. Fin 2023, il était composé comme suit :

PATRICK CHENU
Président
(MJC DE FRANCE)
MATHILDE GOUGET
(DJEPVA)
Vice-présidente
du collège institutionnel
DOMINIQUE GARET (FCSF)
Vice-président
du collège associatif

GUILLAUME RODELET
(Familles Rurales
Fédération nationale)
Secrétaire général
LAURENT BRUNI (UFCV)
Trésorier
VINCENT SEQUELA
(Léo LAGRANGE).
Trésorier Adjoint

MEMBRES DE DROIT

GABRIELLE DE NADAILLAC
représentante de l'Agence nationale de la cohésion des territoires
FRÉDÉRIC CHOLE
représentant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
CORINNE EHRHART
représentante de la Direction générale de la cohésion sociale
PAUL GERNIGON
représentant du ministère de la Culture

FABIENNE STOLL MOHON KUMAR
représentantes de la Direction générale des collectivités locales
LUCAS PEDROL-MARGALEY
représentant du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
MÉLANIE ROZES
représentante de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

MEMBRES ASSOCIATIFS

MARIANNE AUFFRET
(UNHAJ)
SALIM DIDANE
(MRJC)
MICKAËL HUET
(Ligue de l'enseignement)

→ AUDIENCES

6 fév.	ANNE MORVAN-PARIS , sous directrice de l'enfance et de la famille au sein de la Direction Générale de la Cohésion Sociale
16 fév.	ANTOINE MICHON , directeur de cabinet de la Secrétaire d'État, CHRYSOULA ZACHAROPOULOU chargée du développement, de la francophonie, et des partenariats internationaux.
17 fév.	PAP NDIAYE , ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse
28 mars	EDITH VOISIN , responsable de la CNAF
29 mars	AUGUSTIN VICARD , directeur de l'INJEP THIBAUT DE SAINT POL , Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
7 avr.	ROMAIN SIAUD , direction générale des collectivités locales (DGCL)
17 avr.	ALAIN POTHET , conseiller réussite éducative, engagement associatif, culture et sport, du ministre OLIVIER KLEIN
11 mai	MARLÈNE SCHIAPPA , secrétaire d'État auprès de la première ministre, chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative
17 juil.	FANNY ANOR , directrice de cabinet de GABRIEL ATTAL , ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé des Comptes publics
20 juil.	THIBAUT DE SAINT POL , directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
7 sept.	LÉONORE MONCOND'HUY , maire de Poitiers
12 sept.	ANNE GERARD , conseillère en charge de l'éducation artistique, du livre et de la lecture, de la langue française et des langues de France auprès de RIMA ABDUL MALAK ministre de la Culture
25 sept.	GUILLAUME FOURNIERE , conseiller budget et politique de jeunesse, auprès de PRISCA THEVENOT , secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU
27 oct.	MATHILDE GOUGET , DJEPVA
21 nov.	PRISCA THEVENOT , secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU
1 ^{er} déc.	MEHDI MAHAMMEDI-BOUZINA , conseiller économie sociale et solidaire auprès d' OLIVIA GREGOIRE , ministre chargée des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme
8 déc.	FRÉDÉRIC CHOLE , délégué pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse au ministère de l'Europe et des affaires étrangères LUC PHAM , conseiller technique éducation, jeunesse au cabinet de la Première ministre



→ COMMISSIONS

COMMISSION TERRITOIRES

Elle s'est réunie à 3 reprises en 2023.

Objectif de travail

Animer le collectif des délégués régionaux élus et soutenir leur action locale.

Animée par

Dominique GARET (FCSF)

COMMISSION PROSPECTIVE

Elle s'est réunie à 3 reprises en 2023.

Objectif de travail

En amont et en aval de chaque rencontre Projep, la commission prospective a permis de préparer le cycle Projep.

Animée par

Patrick CHENU (MJC de France)

COMMISSION COMMUNICATION

Elle s'est réunie à 6 reprises en 2023 autour des 60 ans du Fonjep.

Objectif de travail

Mettre en place l'événement des 60 ans du Fonjep.

Animée par

Guillaume RODELET
(Familles Rurales Fédération Nationale)

COMMISSION FINANCIÈRE

Elle s'est réunie à 3 reprises en 2023.

Objectif de travail

Proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, informatique...).

Animée par

Laurent BRUNI (UFCV)

➔ INTERVENTIONS EXTERNES

En plus de ces commissions et audiences, le Fonjep participe activement aux événements externes en lien avec l'éducation populaire. En animant des ateliers, en intervenant dans des tables rondes et en fournissant des articles, le Fonjep contribue à la valorisation et l'évolution du secteur de jeunesse et d'éducation populaire et renforce les liens avec ses partenaires.

23 jan.	VŒUX DU FONJEP AU FIAP Présentation du premier baromètre du Fonjep et du livret Projep.	19 juin	MISSION INSPECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION - JEUNESSE ET COMMUNICATION DE L'ÉTAT LOCAL Sollicitation émanant de Claire BONELLO et Catherine FERRIER. La contribution du Fonjep et de têtes de réseau de jeunesse et d'éducation populaire s'est faite sous forme d'audition et a permis d'éclairer des interrogations sur les moyens efficaces pour les préfets, de communiquer avec les jeunes : comment les capter ? Gagner leur confiance dans la parole de l'État ? Les fidéliser sur leurs réseaux sociaux ?
1 ^{er} fév.	ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ANIMATION EN PAYS DE LA LOIRE À NANTES Participation à la table ronde introductive en partageant les premiers des travaux du Fonjep sur les modèles socio-économiques associatifs.	21 juin	INAUGURATION DE LA FRESQUE MURALE OFAJ-FONJEP À l'occasion des 60 ans de l'OFAJ, le vernissage de cette impressionnante fresque réalisée par l'artiste français Asaz_One et l'artiste allemand Jack_Lack a scellé le partenariat de l'OFAJ et du Fonjep et célébré les 60 ans de cette organisation unique qu'est l'Office franco-allemand pour la jeunesse, organisation cogérée entre les deux états, tout comme le Fonjep l'est entre l'État, les associations et les collectivités, créé un an plus tard.
26 avr.	CONCERTATION TERRITORIALE À LIMOGES. Une réflexion a lieu en Nouvelle Aquitaine depuis 2 années autour de la possibilité de cofinancer avec d'autres collectivités des aides aux projets associatifs culturels sur les territoires. Sont parties prenantes de ce projet : le Réseau des Indépendants de la Musique (RIM), le conseil national de la musique (CNM), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et le Fonjep.	14 sept.	LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE À POITIERS Participation au comité d'orientation afin d'organiser les ateliers JEP'Ambitions qui seront animés par le Fonjep en mai 2024.
5 mai	JOURNÉE EMPLOI DANS L'ANIMATION À BORDEAUX Participation à la table ronde à Bordeaux sur la thématique : Pourquoi l'animation connaît aujourd'hui la pénurie de personnel ? Quel est l'état des lieux de l'emploi dans ce secteur et dans la région plus précisément. Cette journée réunissait 170 partenaires de Gironde et regroupait 70% de collectivités.	2 oct.	JOURNÉE DU VOLONTARIAT FRANÇAIS Organisée par France Volontaires à l'INALCO. Présentation de l'étude sur la réciprocité dans le volontariat international d'échange et de solidarité et table ronde sur "Les mobilités croisées en pratique".
12/13 mai	CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX À LILLE Participation aux deux journées.	9/10 nov.	LES JOURNÉES DE TERRITOIRES DE L'UNADEL Le président, Patrick CHENU est intervenu au titre du Fonjep lors des journées des territoires « Habiter, travailler et agir ensemble pour les transitions » des 9 et 10 novembre à la Halle Pajol. Il a contribué à la table ronde : « Quelles transitions démocratiques pour relever les défis d'une société à recoudre ? » aux côtés de Frédéric GILLI, école urbaine de Sciences Po et Marie Cécile RIVIERE, présidente des Maires Ruraux de l'Ariège.
16 mai	AUDITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Par le groupe de travail relatif à la vie associative des députés des groupes Renaissance, Modem et Horizon	11 déc.	LE FORUM DES ACTEURS DE L'ANIMATION IUT DE TOURS Le président et la déléguée générale ont participé à la formation des acteurs de l'animation à Tours. Ils ont répondu tous deux à la demande de Laurent BESSE et ont pu ainsi rencontrer les étudiants de troisième année en leur présentant le Fonjep.
1 ^{er} juin	LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (CNAJEP). Participation aux échanges avec Hexopée et la DJEPVA.		
15 juin	COLLOQUE "POLITIQUES PUBLIQUES ET INNOVATIONS SOCIALES". Organisé par le laboratoire LIRTES de l'Université Paris Est Créteil. Intervention du président du Fonjep.		

LE FONJEP EN GESTION

Budget	10
Pôle Gestion des postes Fonjep	12
Pôle Solidarité Internationale	16
Pajep	21

BUDGET

Karine Regnier
cheffe comptable
kregnier@fonjep.org



Subventions conventionnées en 2023

78 086 789 €

Très légère augmentation générale des subventions conventionnées par les ministères de 0,62 %, principalement en lien avec les subventions des postes Guid'Asso et Culture. Augmentation aussi de la subvention du MEAE de 20,67 %.

Christelle Joubard
assistante de gestion
en alternance
cjoubard@fonjep.org



Charges de fonctionnement
(hors projet associatif)

1 716 435 €

En 2023, les charges de fonctionnement augmentent en lien avec le retour du présentiel. Les postes qui augmentent sont :

- les charges de copropriété
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- les frais de CA-AG et Bureau
- les prestataires AFD
- la dotation aux amortissements
- l'impôt sur les sociétés



Actions projet
associatif du Fonjep

264 629 €

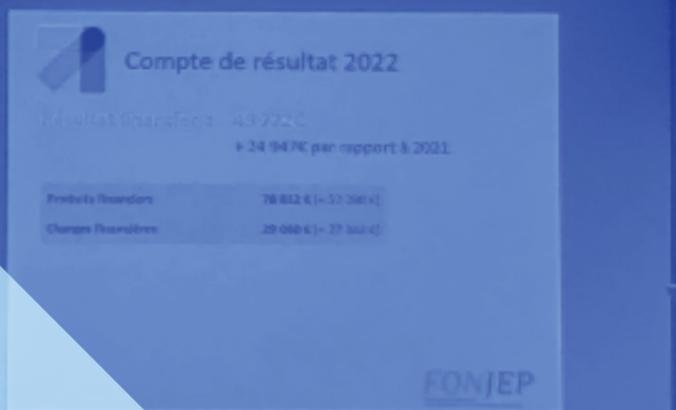
En augmentation liée aux 60 ans du Fonjep et aux conventions MSE (Fédérations centres sociaux Nord-Pas-de-Calais et Cose Commune).



Financement provenant
des collectivités territoriales

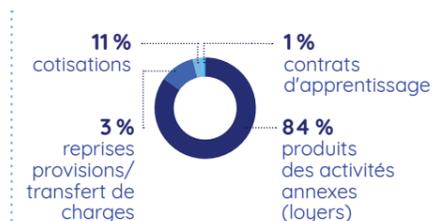
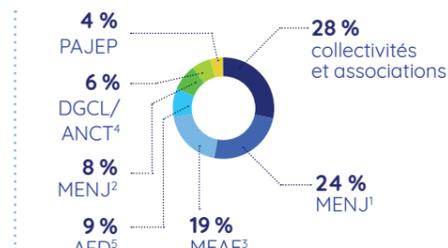
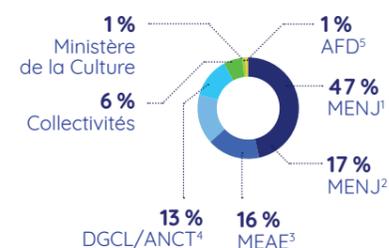
4 949 286 €

Les contributions des collectivités baissent de 17,91 %, au travers de dénonciations de contrats de cofinancement liant le Fonjep, les associations et les collectivités locales.



SUBVENTIONS ALLOUÉES
ET AUTRES RESSOURCES AU FONJEP
84 875 475 €

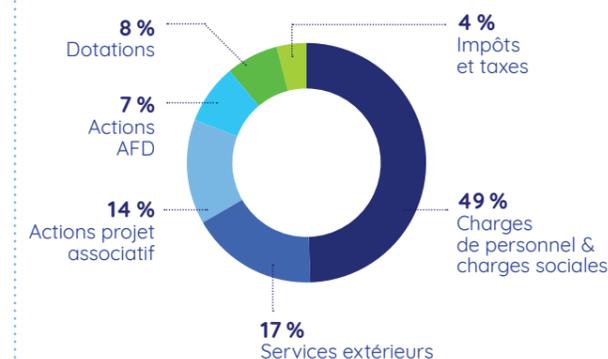
Subventions à redistribuer **83 036 075 €** + Subventions de fonctionnement **1 690 984 €** + Autres ressources **148 416 €**



Subventions « solidarité internationale »
13 439 400 €
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
Dispositifs Jeunes (JSI / VVV-SI / ISI)
Volontariat de solidarité internationale (VSI)

+ Subventions « postes Fonjep »
69 596 675 €

Budget de fonctionnement (réalisé)
1 902 737 €



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE (DJEPVA/JEP - DGCS - CRIB - GUIDE ASSO).....	38 927 533 €
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE (DJEPVA-FONJEP JEUNES).....	13 855 176 €
DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITES LOCALES (DGCL) / AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT) (PROGRAMME 147).....	10 889 280 €
MINISTÈRE DE LA CULTURE.....	456 900 €
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT.....	518 500 €
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....	13 439 400 €
COLLECTIVITÉS (TOUTES COLLECTIVITÉS CONFONDUES).....	4 949 286 €

1. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA/JEP - DGCS - CRIB - GUIDE ASSO)
2. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA - Fonjep Jeunes)
3. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
4. Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (programme 147)
5. Agence française de développement



231 329

salariés dont
9 078 postes Fonjep

42 salariés
(nombre moyen)

7 salariés
(Nombre médian)

1 002 360

bénévoles

180 bénévoles
(nombre moyen)

20 bénévoles
(Nombre médian)

117 866

volontaires

21 volontaires
(nombre moyen)

2 volontaires
(Nombre médian)

Le Fonjep assure le versement de ces aides pour le compte de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de la direction générale des collectivités locales - Agence Nationale de Cohésion des Territoires (DGCL/ANCT), du ministère de la Culture, et de l'Agence Française de développement (AFD) déléguée par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).

Sur ces **5 562 associations bénéficiaires** :

- **92%** d'entre elles bénéficient d'au moins un poste subventionné par la DJEPVA
- **72 %** sont des associations locales
- **68 %** des associations bénéficiaires comptent moins de **10** salariés.
- **14 %** des associations sont implantées dans les quartiers prioritaires politiques de la ville et **16 %** dans des zones de revitalisation rurales.
- Le budget annuel global médian des associations bénéficiaires : **430 000€**.

→ PÔLE GESTION DES POSTES FONJEP

... Frédéric Harstrich
délégué général adjoint
fhartsrich@fonjep.org

Aurore Marion
assistante de gestion
amarion@fonjep.org

Mounira Kongbo
assistante de gestion
makongbo@fonjep.org

Christelle Joubard
assistante de gestion
en alternance
cjoubard@fonjep.org

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ce dispositif permet de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets associatifs liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en milieu rural, à l'engagement associatif, etc.

Les avancées 2023 sur l'Extranet

Le dépôt de la fiche de paie de décembre de l'année N-1 n'est plus obligatoire. Il faut à la place saisir les chiffres clés de la fiche de paie de décembre via un formulaire en ligne.

Afin de permettre le contrôle des données saisies, une sélection aléatoire sur environ 10 % des postes est effectuée avant le versement du 4^e trimestre nécessitant que les associations concernées déposent la fiche de paie de décembre.

Le changement de salarié peut se faire directement sur le site Extranet comme auparavant. L'évolution réside dans le fait qu'un mail est envoyé automatiquement et directement au service de l'État concerné afin de le prévenir de ce changement. Le service déconcentré de l'État peut accepter ou non ce changement et informer le service gestion du Fonjep. Le service peut ainsi prendre en compte directement cette décision.

Il faut toujours cependant :

1. Déposer la dernière fiche de paie du salarié sortant.
2. Déposer la fiche de paie correspondant à la prise du poste Fonjep du nouveau salarié.
3. Dans le cadre du RGPD, effacer ou rendre illisible le n° de sécurité sociale sur la fiche de paie.



9 078
postes Fonjep
en activité

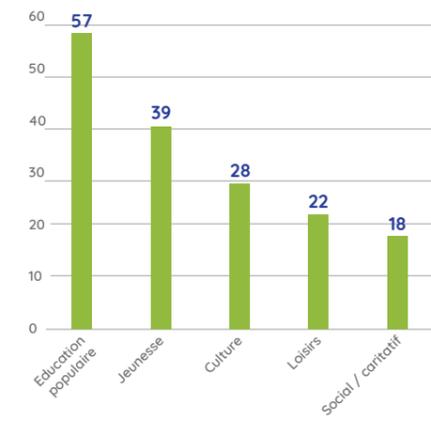


5 562
associations
ont bénéficié
d'au moins
un poste Fonjep

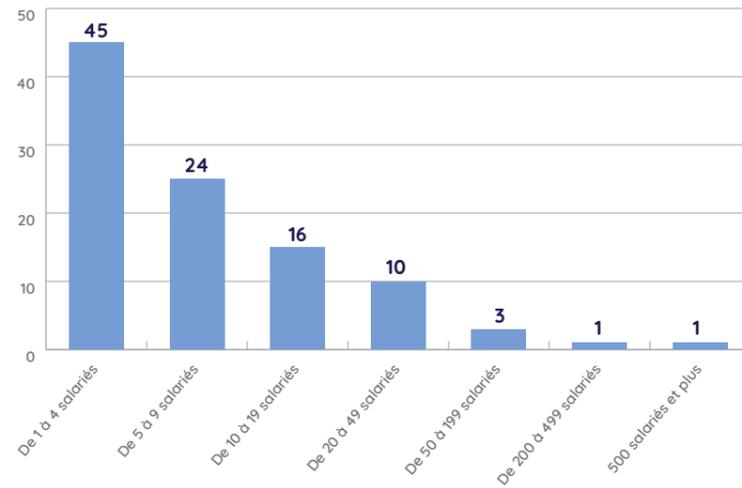
Les données plus exhaustives et étayées pourront être consultées dans le baromètre de juin 2024 du Fonjep qui couvre les données du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Zoom sur les postes Fonjep 2023

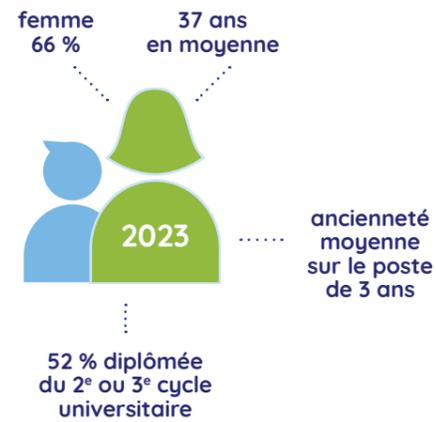
Thématiques dominantes des projets associatifs portés par les postes Fonjep



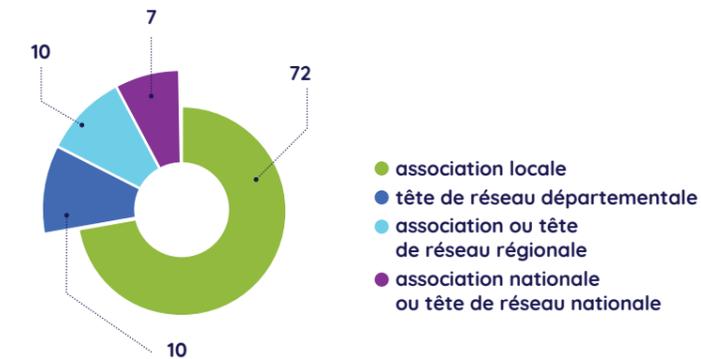
Nombre de salariés par association (en %)



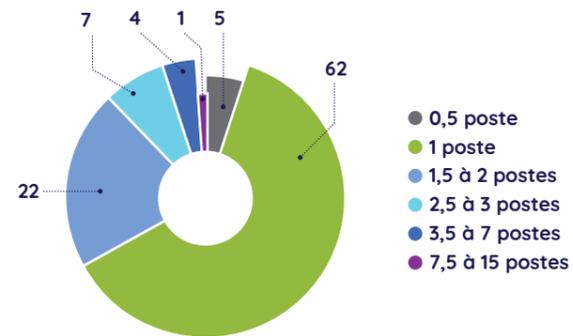
Profil type du salarié en poste Fonjep en 2023



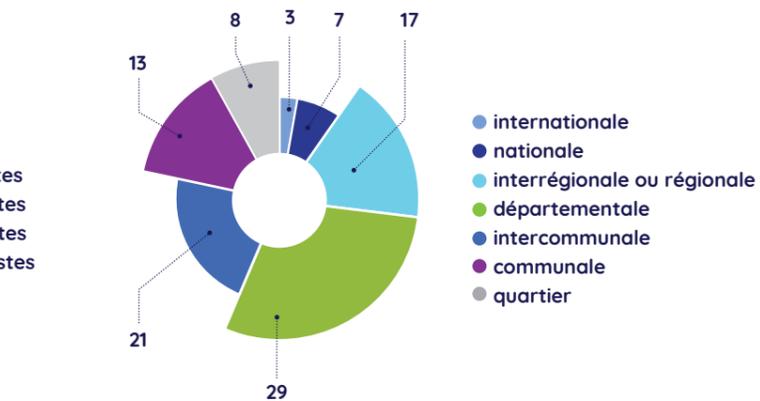
Types d'association (locale, régionale...) en %



Le nombre de poste Fonjep par associations (en %)

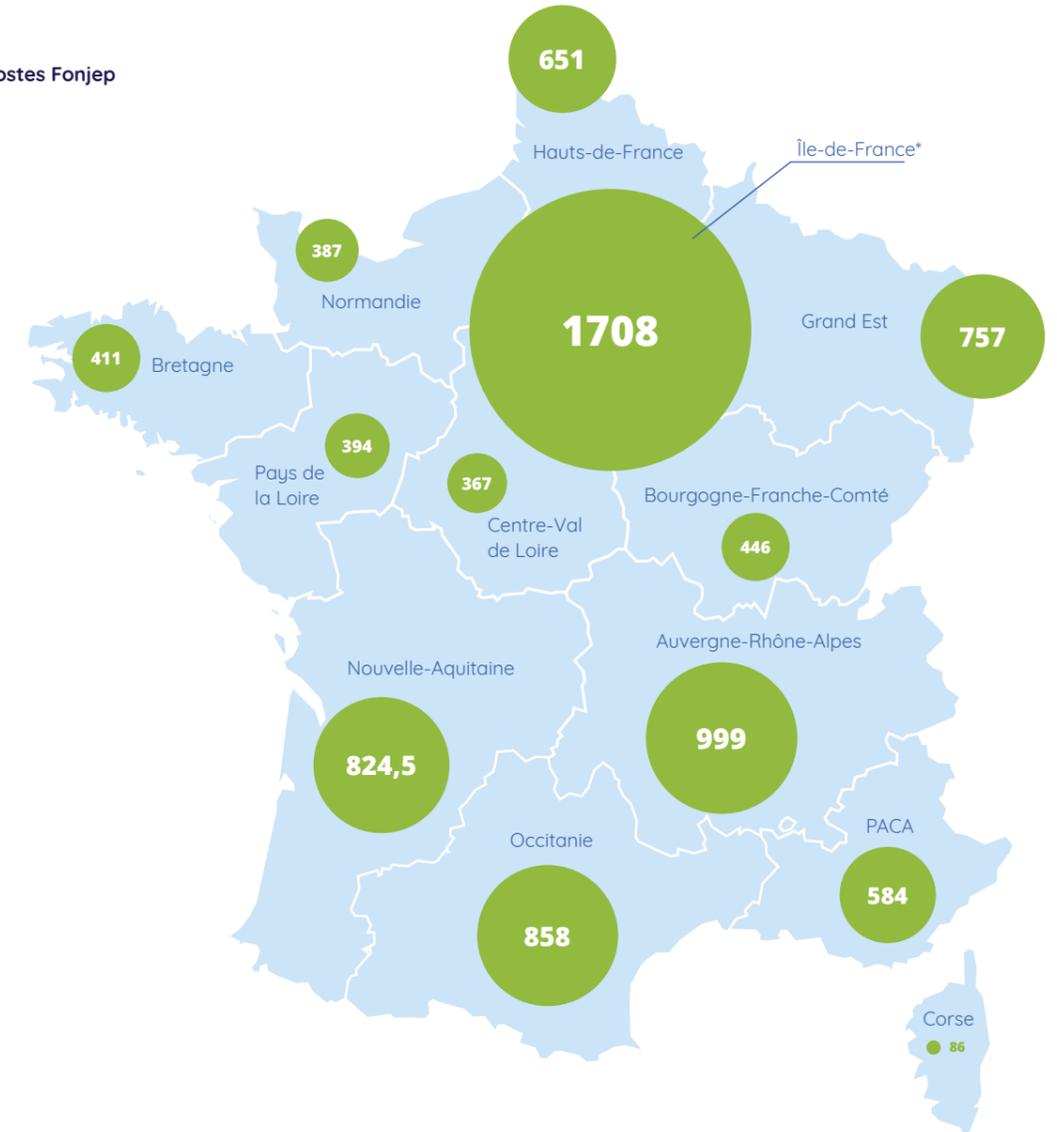


Zones d'intervention (en %)



Répartition des postes Fonjep par région

● Les postes Fonjep



* sur ce territoire les postes nationaux et régionaux sont comptabilisés ensemble

→ PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Diana Carvalho Ribeiro
chargée de mission
Solidarité Internationale
dcarvalhoribeiro@fonjep.org

Claire Beauquier
chargée de mission
Solidarité Internationale
cbeauquier@fonjep.org

Laure Kimbimbi
chargée de mission
Solidarité Internationale
lkimbimbi@fonjep.org

En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière et opérationnelle, ainsi que la promotion, de plusieurs dispositifs de Solidarité Internationale financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), visant à favoriser les engagements volontaires et solidaires à l'international autour d'échanges interculturels collectifs, solidaires et durables.

Le budget total du pôle Solidarité Internationale (hors fonctionnement) est de **13 439 400 €**, réparti comme suit :

1/ 9 879 000 € POUR LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le VSI a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Les domaines d'intervention peuvent porter sur : l'enseignement, l'action sanitaire et sociale, l'information et la communication, le développement durable, la gestion de projet...

€ 11 812 497 €
ont été dépensés pour le VSI au cours de l'année 2023

1. +7,98 % par rapport à 2022
2. Idem à 2023



Profil des volontaires



75
pays d'intervention

Nombre de volontaires et principaux lieux de mission



Une mission au Cambodge

Au mois de juin 2023, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, accompagné de l'équipe Solidarité Internationale du Fonjep et du CLONG Volontariat, s'est rendu au Cambodge pour réaliser une mission de suivi sur le dispositif VSI - Volontariat de Solidarité Internationale. Chaque année, le Fonjep est missionné par le MEAE pour réaliser une mission de suivi permettant d'aller rendre compte des missions de volontariat mises en place sur le terrain. Cette mission est historiquement organisée avec le CLONG Volontariat qui est un collectif d'associations agréées VSI au service de l'engagement volontaire à l'international. Pour cela, un pays est choisi en fonction des enjeux actuels, par exemple le nombre de VSI particulièrement conséquent au sein du pays et/ou la mise en place de nouvelles missions avec un partenaire local. Ainsi, un représentant du MEAE, une représentante du CLONG volontariat et deux salariées du Fonjep se sont rendus au Cambodge pendant 10 jours au cours desquels ils ont pu s'entretenir avec 47 volontaires en VSI situés pour la majorité au sein de la capitale, et dans les villes de Siem Reap et de Sisophon. En fin de mission, une rencontre avec le COCAC a été organisée afin de pouvoir échanger sur les enjeux du volontariat français du Cambodge. Elle a été suivie d'un temps convivial avec les volontaires, organisé dans les locaux de l'Espace Volontariat de France Volontaires, acteur ressource pour les volontaires du pays. France Volontaires qui travaille à la valorisation du volontariat en vue de développer des accords bilatéraux avec plusieurs pays pour faciliter la mise en place de missions en envoi comme en réciprocité.

Perspectives du VSI

Le Fonjep se donne pour objectif de soutenir et accompagner la mise en place de la dimension réciproque du dispositif.

Gestion de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Au titre de l'année 2023, le Fonjep a versé à la CFE 4 870 070 € de cotisations sociales pour les volontaires dont un reste à charge de 407 105 € pour les associations agréées.

Domaines d'activité des VSI-R

- Santé 40 %
- Développement local 26 %
- Enfance 11 %
- Éducation et formation 9 %
- Environnement 5 %

Zoom sur l'ouverture du VSI à la réciprocité

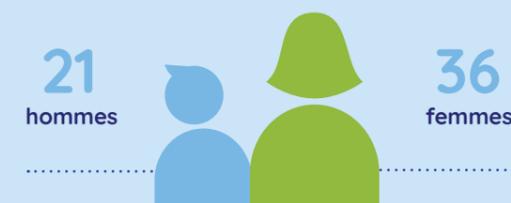
Le VSI de réciprocité a vu le jour grâce à la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Cette ouverture à la réciprocité était demandée depuis plusieurs années par les acteurs du secteur et elle souligne l'évolution de la notion de Solidarité Internationale. En effet, le principe de réciprocité permet de développer des relations plus équilibrées entre tous les acteurs et de construire des liens plus solides. Les volontaires en réciprocité peuvent désormais s'engager en France sur des missions de long terme dans le champ du développement et de l'aide humanitaire permettant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Les deux premiers volontaires en réciprocité sont arrivés du Togo en avril 2023 pour commencer une mission d'un an en Ile de France et Bretagne. En fin d'année 2023, on compte 57 volontaires en mission sur tout le territoire de 19 nationalités différentes.

Nombre de volontaires et pays les plus concernés par le VSI-R



Profil type du volontaire en réciprocité en 2023



28 ans en moyenne
majoritairement diplômés du 3^e cycle universitaire - Bac +2

2/ 1 350 000 € POUR LES DISPOSITIFS JEUNESSES (JSI-VVSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Les programmes « Jeunesse et Solidarité Internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances et Solidarité Internationale » (VVSI) permettent à des groupes de jeunes français et étrangers, accompagnés par une association française ou locale, de participer à des rencontres interculturelles autour d'une action de Solidarité Internationale en France ou à l'étranger.

 **1 266***
jeunes ont bénéficié de la subvention du JSI ou du VVSI

 **165****
projets ont été réalisés, dont 108 JSI et 57 VVSI

 **59 %** **41 %**
* + 41 % par rapport à 2022
** + 41 % par rapport à 2022

 **33**
pays éligibles à l'aide publique au développement (situés en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie).
Les pays où se sont déroulés le plus de projets JSI/VVSI sont le Maroc et le Sénégal.

 **1 438 624 €**
ont été dépensés dans le cadre des dispositifs JSI/VVSI pendant l'année 2023, soit une augmentation de 7% accordée pour les projets JSI/VVSI comparée à l'enveloppe initiale.

Répartition des projets JSI/VVSI acceptés par région

RÉGION	NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS
ÎLE-DE-FRANCE	37
HAUTS-DE-FRANCE	29
OCCITANIE	17
AURA	16
PACA	16
GRAND-EST	9
NOUVELLE-AQUITAINE	9
OUTRES MERS (LA REUNION ET MAYOTTE)	8
PAYS DE LA LOIRE	8
BRETAGNE	7
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	4
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	2
CORSE	2
NORMANDIE	1

Le Fonjep a ouvert le parrainage à de nouvelles associations en 2023. En effet, le parrainage des porteurs de projets JSI-VVSI n'était ouvert qu'à des associations appartenant à l'un des sept collectifs de solidarité. Afin de poursuivre la dynamique de déploiement des dispositifs jeunes et permettre au plus grand nombre possible de jeunes de bénéficier de ces dispositifs, le Fonjep a habilité de nouvelles structures à parrainer des projets JSI-VVSI en 2023.

Zoom sur la mission à Mayotte et la Réunion

Le Fonjep, qui porte les dispositifs ISI et JSI-VVSI, a pour objectif d'animer et d'accompagner les régions afin que des projets de Solidarité Internationale soient portés et mis en œuvre par des associations dans chacune d'elles. Cependant, le Fonjep a constaté que certaines régions sont peu représentées dans les projets de Solidarité Internationale.

Le Fonjep, avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a réalisé un état des lieux des dispositifs JSI-VVSI et ISI à Mayotte et à la Réunion en avril 2023. Cet état des lieux a pour objectif de développer et valoriser les dispositifs gérés par le Fonjep dans chacune des régions et de tirer des enseignements pour alimenter la réflexion sur d'autres territoires peu représentés dans le champ de la Solidarité Internationale.

3/ 678 353 € POUR LE DISPOSITIF JEUNESSE INITIATIVES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ISI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI) permet d'obtenir une subvention **de 4 000 € maximum pour un projet d'éducation à la Solidarité Internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès des jeunes (jusqu'à 30 ans).**

Le dispositif Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI) a été lancé en juin 2020, lors de la crise sanitaire. Ce dispositif avait pour objectif de continuer à soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de Solidarité Internationale, et d'expérimenter de nouvelles formes d'agir durant l'été 2020 malgré la fermeture physique des frontières. Fort du succès rencontré par les premiers appels et au regard des besoins exprimés par les associations sur tous les territoires, en dehors de la crise sanitaire, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a décidé de renouveler l'appel à projet Initiatives Solidarité Internationale et de le transformer en dispositif pérenne géré par le Fonjep.

 **20 000 €**
annuel par association coordinatrice

18
associations coordinatrices en région

Répartition des projets ISI acceptés par région

RÉGION	NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS
ÎLE-DE-FRANCE	26
NOUVELLE-AQUITAINE	24
OCCITANIE	23
AURA	20
GRAND-EST	20
PACA	18
HAUTS-DE-FRANCE	13
BRETAGNE	12
OUTRES-MERS	8
PAYS DE LA LOIRE	8
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	6
CENTRE-VAL DE LOIRE	5
NORMANDIE	2

Zoom sur la régionalisation des dispositifs jeunes JSI-VVSI et ISI

L'année 2022 a marqué un tournant dans l'évolution des dispositifs de jeunesse et de Solidarité Internationale ISI et JSI-VVSI avec la régionalisation de la sélection des projets. Pour cela, le Fonjep a lancé deux appels à manifestation d'intérêt au cours de l'année afin de sélectionner une association par région pour réaliser un travail de coordination de la sélection des projets et d'animation des dispositifs sur les territoires auprès des associations et des jeunes bénéficiaires. Ainsi, la sélection se fait désormais au niveau régional et non plus au niveau national et le Fonjep bénéficie, depuis 2023, dans chacune des 18 régions d'une structure associative qui appuie le déploiement de ces dispositifs sur les territoires. Cette structure associative, appelée coordination régionale, a pour rôle la promotion des dispositifs jeunes, leur déploiement, et le soutien à la sélection des projets ISI et JSI-VVSI.

4/ 1 140 000 € POUR LE VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)

Qu'est-ce que c'est ?

Le Volontariat d'échanges et de compétences est une catégorie de missions de volontariats multiformes qui met au cœur des missions l'échange et le transfert de compétences spécifiques et/ou expertises. Le VEC a vocation à attirer des profils ne pouvant s'engager sur une longue durée mais qui souhaitent s'investir dans la solidarité internationale. Les objectifs du VEC sont :

- Favoriser l'engagement volontaire de nouveaux publics comme les actifs, les seniors ou les retraités.
- Renforcer les partenariats entre les ONG et les structures non issues de la Solidarité Internationale.
- Proposer de nouvelles formes de volontariat (missions courtes, missions en ligne ou hybrides, etc.) tout en garantissant la qualité de ces missions qui permettent la montée en compétences des parties prenantes grâce à l'échange de compétences et savoirs.

Exemple d'action

L'ONG SEED (SOLIDARITE, EQUITE, EMPOWERMENT, ET DEVELOPMENT) a été l'une des associations lauréates de l'appel à projets VEC 2023. SEED a pour objet social l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables et intervient dans les secteurs de l'urbanisme et de l'architecture. Son projet visait à mobiliser des volontaires sur des projets liés aux dynamiques de l'écoconstruction (terre-paille, toits végétalisés), en Argentine, en Bolivie, en Colombie, et en France en réciprocité. Ainsi, des volontaires ont par exemple travaillé à l'installation participative d'un système de traitement écologique des eaux usées au sein d'un quartier spontané au nord de Buenos Aires en Argentine. En 2023, 16 volontaires ont participé à des missions de volontariat (9 femmes, 7 hommes) dont la moyenne d'âge est de 31,6 ans.

Perspectives

Susciter et animer une communauté VEC et valoriser le dispositif auprès des entreprises afin d'appuyer la montée en charge de l'engagement des salariés.

Par ailleurs, le Fonjep verse également un financement de 100 000 € pour un projet complémentaire à celui de l'appel à projets VEC, porté par l'association UNION REMPART. Ce projet porte sur de la coopération internationale à travers la mise en place de chantiers de bénévoles internationaux de restauration du patrimoine et travaille à la pertinence du patrimoine culturel pour agir en faveur de la mobilité des jeunes, de la Solidarité Internationale, et du développement des sociétés civiles.

 **15**

associations lauréates pour des projets de déploiement de missions de volontariat VEC qui se sont clôturés en décembre 2023.

5/ 678 901 € POUR LES POSTES FONJEP-ECSI

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif Fonjep ECSI permet de cofinancer des postes de titulaires dans des associations de Solidarité Internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de Solidarité Internationale et de développement.

Exemples de mode d'intervention des associations porteuses d'un poste Fonjep-ECSI :

- Sensibilisation dans l'espace public ou dans le cadre d'événements grand public
- Sensibilisation en milieu éducatif (éducation formelle ou périscolaire)
- Formation d'acteurs relais
- Accompagnement de projets ou de porteurs de projet
- Plaidoyer - Interpellation de décideurs
- Création et diffusion d'outils pédagogiques.

Perspectives ECSI

Un nouveau triennal des postes Fonjep-ECSI s'ouvrira en janvier 2024 et se clôturera le 31 décembre 2026. Le Fonjep souhaite animer un réseau des titulaires des postes Fonjep-ECSI et susciter une dynamique commune entre ces titulaires afin de continuer à favoriser le partage des connaissances et les échanges de pratiques et d'outils d'ECSI.

€ 1 555 500 €
de financement global attribué
pour les postes ECSI

64
postes attribués
pour le triennal
2021-2023

592 674
personnes touchées
par ces interventions

Zoom sur l'articulation France Volontaires - Fonjep

Depuis 2021, une convention partenariale est signée entre France Volontaires et le Fonjep. Elle concrétise le besoin de travailler conjointement sur les questions de Solidarité Internationale, en tant que gestionnaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ainsi, France Volontaires est désormais mobilisée sur la majorité des programmes gérés par le pôle Solidarité Internationale du Fonjep, et participe à la promotion des dispositifs ISI et JSI-VVSI dans les territoires, ainsi qu'à la capitalisation et à l'accompagnement des associations qui envoient des volontaires en VEC. En tant que plateforme française du Volontariat, France Volontaires participe également à la mise en œuvre des évolutions relatives au VSI, y compris dans sa dimension réciproque, en organisant des groupes de travail. Par ailleurs, France Volontaires a intégré le conseil d'administration du Fonjep.

Les perspectives de partenariat autour d'autres projets restent d'actualité, dès lors que le Fonjep et France Volontaires réunis contribuent à la citoyenneté, à la Solidarité Internationale et au développement.

En savoir plus
www.fonjep.org
rubrique « Solidarité
Internationale »

→ PAJEP

Rachel Guérin

archiviste

pajep@fonjep.org

Le Pajep est le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il est régi par une convention signée par six partenaires dont le Fonjep et l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep). L'État (Service interministériel des Archives de France, direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales sont également partie prenante du dispositif.

Classement et transfert d'un fonds d'archives aux Archives nationales

Il s'agit du fonds de Jean-Claude Guiraudon.

Le fonds comporte une partie importante consacrée aux Assises internationales de l'animation scientifique et technique (1985), dont Jean-Claude était un actif initiateur.

Classement et transfert de trois nouveaux fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne

Le premier est celui de la Jeunesse au plein air, qui constitue un second dépôt.

Le deuxième est celui de Diabolo Menthe, dont le classement a été achevé en août. Diabolo Menthe propose des circuits moto pour adultes et des séjours itinérants et pédagogiques pour adolescents, à base de camps à l'international. Elle prône la cohésion de groupe, l'initiative

et la prise de responsabilité.

Le troisième est celui de la Fédération nationale Léo Lagrange dont le classement a été réalisé par un stagiaire. Le transfert devrait bientôt être opéré.

Les chercheurs et toutes les personnes intéressées par la question peuvent aujourd'hui s'emparer de cette nouvelle matière historique comprenant affiches, tracts, comptes rendus, rapports et photographies.

Colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France - années 1970-1990 » (30-31 mars 2022)

La première partie des actes du colloque a été publiée à la fin de l'année 2023 dans la revue *Pour mémoire* du comité d'histoire du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. La seconde partie devrait paraître au printemps dans la collection *Open Edition Books* des Archives nationales.

L'année 2023 permettra de poursuivre la diffusion de la très riche matière accumulée par ce cycle de recherche.

Cycle de formation Archives aux associations nationales primo déposantes

Pour la première fois, le Pajep a organisé en 2023 un cycle de formation d'une durée de trois jours. Les Ceméa ont été sollicités pour bâtir un partenariat autour de cette formation. L'objectif était de donner une première base théorique et pratique à des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ce cycle a été construit avec les Archives nationales, les Archives départementales du Val-de-Marne et la mission archives des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et de l'Enseignement supérieur de de la recherche.

Ce projet de longue date du Pajep et de ses partenaires a été construit au plus près des besoins exprimés des associations. Une enquête préliminaire leur a été envoyée et seize d'entre elles ont répondu. Parmi les résultats apportés, on peut noter que deux tiers des répondants souhaitaient réaliser un nouveau don - dépôt, et que trois quarts estimaient avoir besoin de formation.

Le cycle a réuni sept associations nationales pour un total de onze stagiaires. L'ensemble des outils à leur disposition a été présenté, ainsi que la méthodologie de plusieurs actions utiles pour la gestion de leurs archives. L'ensemble des partenaires et des stagiaires s'est montré satisfait de ce premier cycle. Reste maintenant à inventer sa suite...

Zoom Adajep

L'Adajep regroupe les organisations et personnes physiques qui ont déposé leurs fonds d'archives au Pajep pour leur permettre de participer à la gestion et à la valorisation des fonds conservés. Elle assure, pour ce faire, un lien entre l'archiviste du Pajep et les mouvements et militants et coopère avec les services d'archives pour susciter l'identification, la collecte, le référencement et la valorisation de toutes les archives issues du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire.

LE FONJEP EN RÉGION

Les comités régionaux en action 24

33

notices créées ou enrichies dans le Guide des sources des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire

2

nouvelles fiches Mémojeup¹

En savoir plus www.fonjep.org rubrique « Pajep-Archives »

¹ « Dans mon asso, on numérise ! » et « Dans mon asso, plus de papier ? ».

Perspectives

Cette année, le pôle a consolidé ses éléments structurels. Un règlement intérieur du conseil scientifique a été mis en place, et l'Adajep a réécrit ses statuts. De nouvelles thématiques de recherche ont été instaurées. Ces dernières portent sur l'éducation populaire aux prises avec les territoires ruraux et la prise en compte du handicap par les associations.

Le cycle de formation a également mis en lumière de nombreux thèmes qui posent question aux associations, et notamment la gestion des archives électroniques. Il semble donc intéressant de s'interroger sur les suites de ce cycle. De plus, les associations ont décidé de se réunir afin de discuter ensemble de la possibilité de créer un fonds de dotation commun qui permette le financement de projets d'archivage.

LES COMITÉS RÉGIONAUX EN ACTION

Chaque comité régional bénéficie d'une plaquette en 2023 qui retrace la vie régionale sous l'angle des postes Fonjep et de la Solidarité internationale. Ces plaquettes sont disponibles sur le site du Fonjep.

Liste des délégués régionaux titulaires et suppléants

RÉGION	TITULAIRE	STRUCTURE	SUPLÉANT	STRUCTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	NADIA BENICHO	RÉSEAU RHÔNE AIN SAÔNE - UNION TERRITORIALE DES MJC	-	-
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	CORINNE MOLINA	FÉDÉRATION REMPART	VIRGINIE GRILLOT	UR FRANCAS
BRETAGNE	MARIE LAURE DAVY	LÉO LAGRANGE OUEST	PATRICK BELLOEIL	FRMJC BRETAGNE
CENTRE-VAL DE LOIRE	STÉPHANE BAUCHE	URHAJ CENTRE VAL DE LOIRE	FRANÇOIS MILLIEN	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	DOMINIQUE ROSSI	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE FALEP	JEAN LECCIA	EMAHO
GRAND EST	GAÉTAN VECCHIO	ASSOCIATION AUDACE'S	ROBERT RICCIUTI	MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILLER
GUADELOUPE	DEVRIK FAHRASMANE	COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP	RODRIGUE VIRASSAMY	CENTRE SOCIAL LA SOURCE
HAUTS-DE-FRANCE	BENJAMIN LEMOINE	ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION DE VALENCIENNES	MENOUAR MALKI	URHAJ HAUTS DE FRANCE
ÎLE-DE-FRANCE	MATHIEU ALLOIN	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	FLORENCE DURIEUX	L'UNION FRANCIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX
LA RÉUNION	MAX BELVISEE	CEMEA LA RÉUNION	ALINE DUCHATEAU	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
MARTINIQUE	FRÉDÉRIC CONTAULT	CEMEA MARTINIQUE	FRÉDÉRIC BANGUIAU	SCOUTS ET GUIDES DE MARTINIQUE
NORMANDIE	ALBERT LE MONNIER	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NORMANDIE	PASCAL KAREB	LEZARTS ET LES MOTS
NOUVELLE AQUITAINE	DOMINIQUE NIORTHE	CEMEA NOUVELLE AQUITAINE	-	-
OCCITANIE	AGNÈS FASAN	LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD	DANIEL JEAN-PIERRE	FRMJC OCCITANIE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	AMANDINE AUBRY	ASSOCIATION BILBOK	MARLÈNE PERRAUD	FÉDÉRATION RÉGIONALE MJC MÉDITERRANÉE
PAYS DE LA LOIRE	YOANN PUECH	FRMJC BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	FERNANDO RIESENBERG	ASSOCIATION RENCONTRES

16 régions couvertes

12 comités régionaux installés

4 comités régionaux seront installés avant l'été 2024

L'activité des comités régionaux en 2023

RÉGION	DÉLÉGUÉ	SUPLÉANT	MEMBRES COMITÉ RÉGIONAL	DATE COMITÉS	LIEU	NOMBRE PARTICIPANTS	PRÉSENT (FONJEP)	PRÉSENT (DRAJES / SDJES)
BRETAGNE	MARIE-LAURE DAVY	PATRICK BELLOEIL	31	2/02/2023	RENNES	19	DOMINIQUE GARET	<ul style="list-style-type: none"> GÉRALDINE PIERROT (DRAJES) LOÏC ROUCOU (SDJES) RAPHAËL TREPOS-POUPELARD (SDJES)
				16/06/2023	VANNES	20	NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI	<ul style="list-style-type: none"> GÉRALDINE PIERROT (DRAJES) LOÏC ROUCOU (SDJES) RAPHAËL TREPOS-POUPELARD (SDJES)
				20/10/2023	-	13	<ul style="list-style-type: none"> NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI DOMINIQUE GARET 	-
CENTRE-VAL DE LOIRE	STÉPHANE BAUCHE	FRANÇOIS MILLIEN	28	20/03/2023	BLOIS	15	DOMINIQUE GARET	<ul style="list-style-type: none"> ADELINE MORICONI (DRAJES) ERIC SAMSON (SDJES)
GRAND EST	GAETAN VECCHIO	ROBERT RICCIUTI	44	9/01/2023	(EN VISIO)	39	<ul style="list-style-type: none"> DOUNIA AMRANI NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI DOMINIQUE GARET 	<ul style="list-style-type: none"> ADELINE MORICONI (DRAJES) ERIC SAMSON (SDJES)
				3/11/2022	-	6	-	-
HAUTS-DE-FRANCE	BENJAMIN LEMOINE	MÉNOUAR MALKI	32	26/09/2022	LILLE	14	DOMINIQUE GARET	YASMINE COMETA (DRAJES)
				12/01/2023	ARRAS	13	DOMINIQUE GARET	-
				8/11/2023	-	8	-	-
				16/11/2023	-	30	DOMINIQUE GARET	-
ÎLE-DE-FRANCE	MATHIEU ALLOIN	FLORENCE DURIEUX	31	26/09/2023	PARIS	32	<ul style="list-style-type: none"> NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI DOMINIQUE GARET DOUNIA AMRANI 	<ul style="list-style-type: none"> ERIC QUENAU (DIRECTEUR DRAJES) LINE CATALAN (DRAJES) CÉLINE JOUAN (DRAJES) SDJES (75-77-78-91-92-93-94-95)
				12/04/2023	-	23	DOMINIQUE GARET	<ul style="list-style-type: none"> BENOIT MOREL (DRAJES) CYPRIEN ROCHETAING (DRAJES)
LA RÉUNION	MAX BELVISEE	ALINE DUCHATEAU	29	7/11/2022	FORT-DE-FRANCE	20	-	CATHERINE JEANNE ROSE (DRAJES)
				5/10/2022	(EN VISIO)	19	DOUNIA AMRANI	ARNAUD CROCHARD (DRAJES)
				28/11/2022	(EN VISIO)	12	<ul style="list-style-type: none"> DOUNIA AMRANI DOMINIQUE GARET 	-
				10/02/2023	(EN VISIO)	13	<ul style="list-style-type: none"> DOUNIA AMRANI DOMINIQUE GARET 	<ul style="list-style-type: none"> ARTHUR ROME (SDJES) DAVID RONAN (SDJES)
				24/01/2023	BORDEAUX	16	DOMINIQUE GARET	MARION ROBIN
NOUVELLE AQUITAINE	DOMINIQUE NIORTHE	-	35	24/01/2023	BORDEAUX	16	DOMINIQUE GARET	MARION ROBIN
PAYS DE LA LOIRE	YOANN PUECH	FERNANDO	11	17/11/2022	-	22	<ul style="list-style-type: none"> NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI DOUNIA AMRANI PASCAL DESCLOS 	<ul style="list-style-type: none"> HÉLÈNE BATARD (DRAJES) YASHÉ KIDRI (DRAJES) SDJES (44-85)
				15/11/2022	(EN VISIO)	18	<ul style="list-style-type: none"> DOUNIA AMRANI NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI 	<ul style="list-style-type: none"> MARIE BARGIEL (SDJES) FANNY COLL (SDJES) SANDRINE CORRIOL (SDJES) LUCIE FAQUET (SDJES)

LE FONJEP EN ÉVOLUTION

Modèles socio-économiques des associations et le kit JEP'Ambitions	27
Commission prospective et les rencontres Projep	30
Baromètre 2023 : le Fonjep et Hexopée	32

→ MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS ET LE KIT JEP'AMBITIONS

Plusieurs années de forte mobilisation d'une pluralité d'acteurs, conformément à notre identité Fonjep de rassemblement et d'accueil, ont permis de mener un travail de grande ampleur autour des modèles socio-économiques de nos associations. Investigations scientifiques, expérimentations de terrain, modélisations des apprentissages, capitalisation et transformation des acquis en supports d'action, voilà quelques-unes des grandes étapes de travail collectif qui ont jalonné notre ambition commune : incarner une dynamique de responsabilisation réciproque (associations et pouvoirs publics) au nom des enjeux de pérennité de nos associations de jeunesse et d'éducation populaire résolument désireuses de toujours relever les défis sociaux et sociétaux de notre temps. Voici deux exemples des dernières réalisations dont notre KIT d'activités « JEP'AMBITIONS » accessible au plus grand nombre dès le mois d'avril 2024.

LE SECOND LIVRET MSE

Cette deuxième édition vient faire un zoom sur les 7 années de travaux du Fonjep, et compléter l'édition 2019.

La publication de ce livret marque une étape importante dans notre engagement commun pour repenser et renforcer les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Les défis auxquels ont fait et continuent à faire face ces associations, que ce soit la raréfaction ou le changement du mode d'attribution des subventions publiques, l'évolution vers une professionnalisation plus prononcée ou encore la marchandisation croissante de la sphère associative, nécessitent une réponse stratégique et concertée. C'est pour cela que le Fonjep, en collaboration avec le Cnajep, s'est engagé dès 2017 dans un programme am-

bitieux visant à catalyser une réflexion stratégique et une transformation profonde au sein de ces organisations. Cette démarche s'est appuyée sur un travail approfondi, réunissant 12 associations de jeunesse et d'éducation populaire, une enquête impliquant plus de 4000 acteurs du secteur, ainsi que des entretiens individuels. De ces travaux, quatre axes majeurs ont émergé : la nécessité de capitaliser, de diffuser l'information, d'accompagner et d'expérimenter.

Ces constats ont été le point de départ de démarches concrètes. Des groupes de travail pérennes ont été instaurés, des expérimentations ont été lancées, réunissant 4 équipes de recherche et 45 associations pour aborder en profondeur les modèles socio-économiques. Ce processus a donné lieu à des analyses approfondies tant au niveau national qu'au niveau européen, analyses dont les premiers résultats ont été partagés dans un livret en 2019.

Depuis, la nouvelle enquête MSE lancée en 2020 a révélé des besoins en ingénierie et en accompagnement, pour la création de nouveaux partenariats et formes de coopération, ainsi qu'en appui à la valorisation des actions auprès des partenaires financiers.

L'intégration des impacts de la crise sanitaire dans cette enquête a permis de mettre en lumière les territoires en difficulté et les mobilisations internes sur lesquelles les associations ont pu s'appuyer. Ces enseignements, détaillés par la suite, ont nourri nos stratégies d'action.

Pour poursuivre notre volonté d'expérimenter au service du plus grand nombre, nous avons amorcé des travaux nationaux et régionaux. Ceci tout en gardant la même volonté : en faire bénéficier le plus grand nombre d'associations et de partenaires.

Nous avons ainsi accompagné un duo inédit : chercheurs avec la Fondation Maison Science de l'Homme et les têtes de réseau nationales. Ce duo a ainsi collaboré pour aboutir à des travaux accessibles à tous.

Nous avons poursuivi notre tour de France en permettant à plus de 500 partenaires associatifs et services déconcentrés de l'État de bénéficier grâce aux délégués régionaux du Fonjep et aux DRAJES de sessions de sensibilisation sur les modèles socio-économiques. L'objectif recherché était de veiller à ce que chacun s'approprie ces travaux et s'en inspire.

Dans ce tour de France, le Fonjep a pris part au financement de travaux conduits dans les Hauts-de-France, pour engager toutes les parties prenantes accompagnatrices d'association : têtes de réseau, Guid'asso, DLA,... dans un travail commun sur les modèles socio-économiques. 2023 a également été marquée par la collaboration continue avec Cose Comune, dans la poursuite des travaux débutés avec la Fondation Maison Science de l'Homme.

Ce second livret regroupe connaissances, expériences et bonnes pratiques nées de cette démarche. Il se veut un outil stratégique, destiné à susciter des réflexions approfondies et à encourager une redéfinition des pratiques pour un secteur associatif plus robuste et adapté.

Explorant des voies multiples, il vise à permettre aux associations de visiter leur modèle socio-économique, en le positionnant comme un levier stratégique au service de leur projet associatif. Il met également l'accent sur l'évaluation, soulignant l'importance de rendre compte de la valeur réelle que les associations génèrent, allant au-delà des indicateurs traditionnels, et bien au-delà de la vérification de la conformité.

LE KIT JEP'AMBITIONS

Le Fonjep, qui s'inscrit dans une démarche visant à combler le fossé entre la recherche académique et son application pratique, a vu son engagement aboutir avec la création du kit JEP'Ambitions, une ressource conçue pour guider toutes les associations désireuses d'explorer, d'analyser, de questionner voire de renouveler leur modèle socio-économique.

Notons qu'une première étape essentielle à sa conception a été proposée au conseil d'administration le 9 février 2023. Ce dernier a alors découvert et usé d'un support ludique (jeu de plateau et cartes questions) mettant en avant la nécessaire appropriation et la « re-visitation »

Remerciements

Tous nos remerciements au collectif d'acteurs du secteur membres du groupe de travail qui de mars à novembre 2023 s'est régulièrement mobilisé durant les phases de réalisation et de tests de ce kit :

- Amandine AUBRY-BILBOK
- Anne FLEURY-FCSF
- David CLUZEAU-HEXOPEE
- Salim DIDANE-MRJC
- Myriam GARGASSON-DJEPVA
- Ségolène JAY-DEPARTEMENT DE L'ISERE
- Véronique MARCHAND-CNFR
- Agnès RAT PATRON-ELISFA

Merci aussi aux délégués régionaux et services déconcentrés (41 personnes présentes) qui durant tout l'été 2024 ont testé auprès d'associations de leurs territoires l'ensemble des activités avant sa finalisation.

de concepts, de notions, d'analyses et de préconisations mis en lumière par les 4 équipes de recherche. Une étape essentielle de partage de connaissances avant une conception définitive axée sur des méthodes participatives accessibles au plus grand nombre (enjeu de transfert des approches académiques).

En effet, comme nous le confirme l'ensemble des travaux menés, il n'existe pas de modèle socio-économique standardisé. En revanche, les équipes de recherche ont ouvert des pistes qui, une fois traduites en activités spécifiques, peuvent permettre à chaque association d'analyser les tensions entre leur projet et leur modèle socio-économique, de s'autoformer et de construire avec leurs parties prenantes une réponse adaptée, dans une démarche chère à l'éducation populaire¹.

¹ Rejoignez-nous sur [Modèles socio-économiques, Ressources Fonjep](#)
1 Les 2 livrets « Modèles socio-économiques » publiés par le Fonjep en 2019 et 2023

Voici donc qu'après 7 ans d'investigation et d'analyse, nous concluons la démarche de recherche-action citée plus haut par ce Kit « JEP'Ambitions », premier outil destiné à chaque association, afin qu'elle puisse comprendre et décrire son modèle socio-économique et le mettre en discussion.

En effet, il s'agit maintenant de faire en sorte que ce sujet ne soit plus réservé aux seuls experts et/ou chercheurs, mais que les associations puissent permettre à toutes leurs parties prenantes (adhérents, salariés, bénévoles, habitants, pouvoirs publics, partenaires, etc.) de s'inscrire dans une démarche de moyen terme (6 à 12 mois) faite d'apprentissages, de questionnements et de réflexions. L'objectif affiché est que chacune des parties prenantes s'empare de ce sujet fondamental pour le devenir des missions d'intérêt général qu'elle poursuit.

Pour poursuivre cette ambition, le kit « JEP'Ambitions » propose donc de nombreuses activités autour des 3 leviers qu'il convient de mobiliser pour rendre pérenne tout projet associatif :

- Richesses humaines bénévoles et salariées,
- Richesses financières, matérielles et immatérielles
- Richesses partenariales et alliances territoriales.

Aussi, par son approche tout à la fois ludique et sérieuse, ce kit, conçu par un groupe de travail dédié sous le pilotage de l'agence Valorémis, permet de développer une pensée commune sur son modèle socio-économique sur sa structure et son implantation territoriale, sur ses réalisations et ses projets tout en éclairant les modes de relation et d'engagement avec et auprès de son propre écosystème (financeurs, partenaires, usagers, bénéficiaires, etc.).

C'est lors de notre Assemblée générale du 23 juin 2023 que la version définitive a fait l'objet d'une présentation spécifique dans le cadre d'ateliers.

Retenons que ce « JEP'Ambitions » se veut comme une invitation à déployer plusieurs scénarios possibles afin de proposer les meilleures conditions d'accueil et de participation active du plus grand nombre (dont les usagers, les partenaires et/ou les financeurs !).

Voici pour exemples, ce qu'il est possible de réaliser :

- une démarche-action d'une durée de 6 à 9 mois
- des temps de formations-actions
- des ateliers thématiques
- des débats ouverts au plus grand nombre pour sensibiliser sur ce que l'on nomme un modèle socio-économique (jeu de plateau) et/ou s'en dire plus sur les 3 richesses de son association (jeux de cartes et livrets permettant de réaliser un audit complet de la structure tout en la projetant dans son écosystème en mutation).

Édité à 1500 exemplaires diffusés via la mobilisation des délégués territoriaux du Fonjep, le kit « JEP'Ambitions » fera aussi l'objet d'un travail d'accompagnement particulier durant toute l'année 2024 grâce notamment à la mise en place :

- de 5 tutoriels reprenant pas à pas les différentes activités disponibles, leurs objectifs et leurs déroulés respectifs²
- de webinaires mensuels « de prise en main » adaptés à chaque contexte³
- d'un réseau de praticiens afin de capitaliser sur les bonnes pratiques quant à l'usage de ce kit d'activités

Nous le savons, les associations de jeunesse et d'éducation populaire jouent un rôle clé dans notre société en offrant des opportunités éducatives, culturelles et sociales aux jeunes et aux moins jeunes, tout en leur permettant de s'engager dans la vie citoyenne et de devenir des acteurs de changement.

Parce que chaque modèle socio-économique est singulier et qu'il se doit d'être un outil choisi au service du projet associatif et non simplement le résultat d'un ensemble de contraintes, notamment face à la pression économique sur nos écosystèmes, l'enjeu est désormais, pour nos associations et les pouvoirs publics, de développer un questionnement stratégique afin de reprendre la main.

Cette aventure collective se poursuit donc sur la base du respect de chaque association de jeunesse et d'éducation populaire parce qu'elle est synonyme de convivialité, de bienveillance et d'ouverture - cela afin de répondre au mieux aux enjeux d'engagement, de gouvernance, de développement de nos activités sur tous les territoires.



En savoir plus
www.fonjep.org
rubrique « modèles socio-économiques »

² Les 5 tutoriels à consulter sur le site www.fonjep.org/modeles-socio-economiques/ressources

³ Pour s'inscrire aux webinaires de « prise en main » framaforms.org/webinaires-kit-jepambitions-1710506211



➔ COMMISSION PROSPECTIVE ET RENCONTRES PROJEP

A l'occasion du changement de présidence du Fonjep en 2020, la feuille de route du président a marqué une volonté d'interroger les défis majeurs auxquels étaient confrontées les associations : défis en matière de transitions numérique, écologique, démocratique, mais également défis économiques et précarisation des projets associatifs. C'est ce qui a conduit à la création de la commission prospective du Fonjep. De nouvelles thématiques sont abordées et questionnées avec une grille de lecture « jeunesse et éducation populaire ». Cette commission prospective a pour objet de construire les rencontres Projep.

Après les 10 rencontres Projep animées en 2022, 4 axes avaient permis de décliner les objectifs suivants :

- nous outiller davantage pour donner une plus grande visibilité au secteur JEP,
- initier le développement d'un espace de veille permanente pour permettre une meilleure anticipation des transformations en cours par les réseaux,
- consolider nos liens avec les collectivités locales, et retrouver un nouveau dialogue tripartite,
- faire de l'évaluation un sujet à aborder en commun entre l'État, les collectivités et les associations pour mieux se saisir, chacun dans ses responsabilités, de cet enjeu partagé.

9 FÉV.

« Les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire : actualités de la recherche et des pratiques »

Croiser les regards de chercheurs et d'acteurs pour nous donner à voir les principales évolutions, expérimentations en cours depuis ces investigations.

Laure DI FRANCO

Directrice de la Confédération des foyers ruraux.

Caroline GERMAIN

Déléguée générale de l'ADASI.

Mathilde RENAULT TINACCI

Chargée de recherche INJEP.

Yannick BLANC

Président de Futuribles

et vice-président de la Fonda.

Laurent BRUNI

Directeur général de l'UFCV.

Florian COVELLI

Délégué général de l'IFMA.

10 000

personnes en présentiel ou en distanciel, en direct ou en différé sur Youtube

Rendez-vous sur
www.projep.fr

5
rendez-vous prospectifs

17 AVR.

« La transmission intergénérationnelle : rôle de l'éducation populaire à l'ère de la transition démographique »

Montrer les conséquences de ces transitions sur la transmission intergénérationnelle. Interroger les transformations profondes à l'œuvre aujourd'hui en termes de démographie et leur impact sur le secteur.

Dominique ARGOUD

Enseignant chercheur à l'université Paris-Est Créteil, président du conseil scientifique de la CNSA.

Hugo BARTHALAY

Délégué général de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France.

Laure COPLO

Conseillère technique Tiers-lieux et Animation de la vie sociale chez Familles Rurales.

Alain VILLEMEUR

Docteur en économie, chercheur associé à la chaire « Transitions démographiques, transitions économiques » de l'Université Paris Dauphine.

22 JUIN

« Le sens du travail »

Discuter du sens du travail dans le contexte de l'éducation populaire. Bref rappel des conséquences des mutations sociétales sur les aspirations des jeunes générations en matière de travail et comment ces aspirations peuvent être alignées avec les valeurs de l'éducation populaire.

David CLUZEAU

Délégué général Hexopée.

Simon COTTIN-MARX

Sociologue, maître de conférences à Cergy Paris Université.

Sandro DE GASPARO

Ergonome et intervenant-chercheur, laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS.

Dominique GLAYMANN

Professeur émérite de sociologie au Centre Pierre Naville à l'université d'Évry - Paris-Saclay.

Patrice WEISHEIMER

Ancien Secrétaire Général du SEP-UNSA et référent formation et dialogue social de qualité.

Djamel TIKOUIRT

Secrétaire Général membre de la collégiale, représentant du secteur associatif, négociateur au sein de la branche ÉCLAT.

23 JUIN

« Les politiques publiques et enjeux de financements des associations de jeunesse et d'éducation populaire »

Comment aujourd'hui les pouvoirs publics peuvent continuer de financer les missions de service public dans une relation de confiance avec les associations ?

Laurent BONNATERRE

Maire de Caudebec-lès-Elbeuf, conseiller régional de Normandie et président du Comité de Filière.

Patrick CHENU

Président du Fonjep, directeur de MJC de France.

Thibaut DE SAINT POL

Directeur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la Vie Associative (DJEPVA).

Aline LOUISY-LOUIS

Représentante de Régions de France et vice-présidente de la Région Normandie en charge du sport et de la jeunesse.

23 JUIN

« État, collectivités et associations : construire une évaluation partagée ? »

Cette rencontre remet aujourd'hui autour de la table les acteurs représentant toutes les parties prenantes que le Fonjep souhaite embarquer dans ses futurs travaux. Cette table ronde a un objectif sous-jacent : elle est le point de départ des travaux que souhaitent initier le Fonjep avec toutes les parties présentes afin que collégialement nous réunissons toutes les conditions pour une évaluation coconstruite ? cogérée ? partagée ?

Natasha BUTLER

Cheffe du pôle évaluation et performance au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Suzanne CHAMI

Déléguée générale de l'institut IDEAS.

Francesca PETRELLA

Économiste, maître de conférences, LEST-CNRS, Aix-Marseille université.

Nadia RACHEDI

Médecin Expert Responsable de l'Observatoire Jeunesse au Département de l'Hérault, représentante de l'Assemblée des Départements de France (ADF).

Marion STUDER

Socio-économiste, chercheuse associée au Clerisé (UMR 8019), Université de Lille.



→ LE BAROMÈTRE 2023 : LE FONJEP ET HEXOPÉE

Pour sa troisième édition, le Fonjep et Hexopée, organisation d'employeurs de l'éducation populaire, ont actualisé leur baromètre auprès de 1701 structures des branches Éclat (Métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires. - anciennement Animation), Habitat et Logement Accompagné (HLA), Sport, Tourisme Social et Familial (TSF), Familles Rurales et Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA).

Les difficultés de recrutement restent élevées malgré une contraction de l'activité.

Alors que les précédentes enquêtes sur la pénurie de recrutements dans les structures de l'éducation populaire mettaient en avant les difficultés très importantes des employeurs pour embaucher des personnels, cette édition 2023 laisse apparaître une relative stabilisation des difficultés ; en 2022, 76,1% des répondants déclaraient rencontrer des difficultés de recrutement, ils sont 72,4% cette année. Pour 40% des employeurs, la situation n'a pas évolué depuis 2022 et 32% estiment que les difficultés se sont accrues (61% en 2022).

Cette apparente stabilisation est due à une contraction de l'activité des structures ; certaines ont intégré la pénurie des embauches dans l'établissement de leurs programmes d'activités, qu'ils ont réduit. D'autres, confrontées à des difficultés financières conséquentes de l'inflation, ont fait le choix de geler les embauches. Les nombreux verbatims collectés dans cette enquête font en effet état d'équipes salariées et bénévoles contraintes de devoir redimensionner ou renoncer à certaines activités, d'autres alertant sur le surmenage ou l'épuisement des équipes, quand enfin certaines re-

grettent de voir leur travail moins bien réalisé.

Pour autant, 6 561 postes restent à ce jour vacants dans les 1701 structures employeuses ayant répondu à l'enquête, et les 16 296 projets de recrutement dans les mois à venir (10 786 en 2022) témoignent d'une demande toujours soutenue et de l'inadéquation entre les moyens dont disposent les associations de l'éducation populaire pour renforcer leur attractivité et leurs besoins face à leur potentiel d'activité.

D'importants engagements ont été pris par les employeurs depuis deux ans

Alors que l'édition 2022 de cette enquête démontrait les conséquences très fortes de l'inflation sur le déficit d'attractivité du secteur auprès des salariés, mettant au cœur des difficultés de recrutement la question des rémunérations et des temps partiels, ce baromètre 2023 voit un rééquilibrage important des causes des tensions sur le marché de l'emploi.

Pour 68% des 1701 répondants, l'accessibilité et le financement des formations est ainsi le premier frein à l'emploi, devant les difficultés liées à la mobilité des salariés et à leur logement (57%) et l'amplitude horaire des postes (53%).

Ce rééquilibrage tient aux engagements très importants pris par les employeurs de l'éducation populaire, dans le cadre du comité de filière animation et au sein des cadres paritaires dans les branches pour améliorer le niveau des rémunérations, et soutenir la construction de temps complets. Ainsi, entre la première édition de cette enquête à l'automne 2021 et le 31 décembre 2023 les minimas conventionnels de la branche ECLAT ont augmenté de 9,8%, un accord a été passé sur la rémunération du temps de préparation des animateurs, et la décision d'augmenter fortement l'indemnité plancher du CEE a été décidée.

Ces engagements importants, qui entraînent des conséquences majeures sur la soutenabilité des modèles économiques des employeurs de l'éducation populaire, contribuent à renforcer l'attractivité des salaires dans le secteur.

Ces mesures prises appellent toutefois à être consolidées et renforcées, et notamment par les financeurs publics des structures de l'éducation populaire. Le Fonjep et Hexopée soulignent notamment la nécessité de réévaluer le montant financier des "postes Fonjep" jusqu'à 10 000 euros par an, qui renforcerait ce dispositif, levier majeur de la professionnalisation des associations. Concernant l'accessibilité des formations dans le secteur, ils souhaitent l'élargissement du "Plan 1000 CQP" décidé lors des Assises de l'Animation en 2022 vers d'autres formations certifiantes ou qualifiantes, et particulièrement les diplômes de la jeunesse et l'éducation populaire afin de créer un "choc d'offre" soutenu par les pouvoirs publics vers les métiers de l'éducation populaire.

Il devient enfin absolument nécessaire aux pouvoirs publics de trouver des solutions pérennes et durables aux crises de la mobilité et du logement, notamment pour les saisonniers, qui forment un frein majeur aux recrutements durant les pics d'activité. Hexopée et le Fonjep sollicitent à ce titre l'examen d'un nouveau "plan saisonniers" spécifique aux branches de l'éducation populaire. Hexopée et le Fonjep souhaitent enfin que soient approfondis au sein du comité de filière animation les financements nécessaires au renforcement de l'attractivité du secteur et à la prise en charge financière des engagements déjà pris par les employeurs. La tenue d'une conférence des financeurs apparaît à cet égard nécessaire.

Le Fonjep, en tant qu'organisme financeur, siège au bureau de ce comité de filière de l'animation afin de suivre la globalité des travaux et de pouvoir le cas échéant financer une expérimentation qui apparaîtrait nécessaire dans le cadre des travaux et résolutions du comité de filière.

LE COMITÉ DE FILIÈRE DE L'ANIMATION

Installé par Sarah El Haïry, Secrétaire chargée de la jeunesse et du SNU, le 20 octobre 2022, et présidé par Laurent Bonnaterre puis Alexis Darmois, le comité de filière animation rassemble près d'une soixantaine d'organisations membres représentant toute la diversité de la filière animation jeunesse : financeurs, associations de

collectivités territoriales, associations d'éducation populaire gestionnaires d'accueil collectifs de mineurs et organismes de formation, organisations professionnelles et de la fonction publique territoriale, organisations syndicales des secteurs public et privé, associations familiales. De janvier à décembre 2023 ce sont pour le Fonjep la participation à 9 bureaux, 4 plénières et 39 groupes de travail. Ces groupes de travail traitent des sujets suivants :

- GT1 « Délégation et coopération public-privé locales »
- GT2 « Formation professionnelle initiale et continue »
- GT3 « Emploi, rémunération, parcours dans l'animation professionnelle »
- GT4 « Formation et emploi dans l'animation volontaire »
- GT5 « Observatoire de la filière »
- GT6 « Prévention et lutte contre les violences et les incivilités ».

LE FONJEP EN ADHÉSION

Adhésion : 35

→ ADHÉSION

Au sein du Fonjep, il y a deux statuts possibles pour les associations : adhérent et affilié. En 2023 le Fonjep comptabilise 938 adhérents.

Être adhérent signifie que l'association est directement membre du Fonjep et qu'elle peut participer aux assemblées générales et voter les délibérations. Elle peut également candidater au tiers sortant du conseil d'administration du Fonjep, participer aux travaux et soutenir le projet associatif qui permet aujourd'hui de financer les expérimentations sur les modèles socio-économiques des associations, l'organisation des rencontres Projep, la communication (ouvrages, articles, etc.), la modernisation des outils informatiques du Fonjep (base de données) et l'animation des délégations régionales.

En revanche, **être affilié** au Fonjep signifie que l'association est membre d'une fédération ou d'un réseau adhérent au Fonjep, et qu'elle bénéficie ainsi des avantages du fonds. Toutefois, les associations affiliées peuvent participer aux assemblées générales sans voter les délibérations. La représentation des affiliés se fait alors par le biais de leur fédération ou réseau qui est membre adhérent du Fonjep.

En somme, la différence entre adhérent et affilié au Fonjep réside dans le fait que l'adhérent est directement membre du Fonjep et peut participer aux prises de décisions, tandis que l'affilié est membre d'une fédération ou d'un réseau qui est lui-même adhérent.

“J’ai adhéré pour faire partie d’une communauté.”

MME ALIX, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LA COOP DES COMMUNS

Évolution du nombre d'adhérents sur les dernières années.



“J’ai connu le Fonjep par mes expériences dans le monde associatif.”

M. MAST, DÉLÉGUÉ NATIONAL DE L'UNION DES ASSOCIATIONS

“J’ai adhéré pour manifester notre intérêt pour l'action du Fonjep au bénéfice des organismes d'éducation populaire.”

M. BIED-CHARRETON, MEMBRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION 3AMIE

Ils nous ont rejoint en 2023 :

ASSOCIATION	VILLE
COEF 180	SAINT-MALO
FED. FRANCAISE DE DANSE	PARIS
AGASC - MAISON POUR TOUS BAVANS	BAVANS
ASS. L'ŒIL AUX AGUETS	SAINT-LIZIER
LOREM	PARIS
PING	NANTES
ASS. SCIENCE OUVERTE - ESPACE AVENIR	DRANCY
ASS. L'EYPIERIE	EYSINES
ASS. CULTURES DU CŒUR EN VAL DE MARNE	VITRY-SUR-SEINE
ANTXETA IRRATIA	HENDAYE
ACEDC	TULLE
LUDO PLANETE	BEAUVAIS
CRAJEP HDF	LILLE
LES PETITS DÉBROUILLARDS - AFPD	PARIS
PIAN PIANE	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
ASSOCIATION RICH'ESS	SAINT-BRIEUC
TERRE LUDIQUE	MARSEILLE
ASS. LA PASSERELLE	METZ
ASS. DE RECHERCHE POUR UNE PÉDAGOGIE DE ENVIRONNEMENT - ARPE	VILLENEUVE-SUR-LOT
GR CIVAM PACA	CAVAILLON
ASSOCIATION DIFFUSION ONE DE CAMPAGNE, CADICE CINÉ WOULÉ COMPANY	FORT-DE-FRANCE
ASSOCIATION RICOCHET	LE BOUSCAT
ASSOCIATION PASSERELLE	AUXERRE
LES BLONGIOS, LA NATURE EN CHANTIERS	LE WAST
LA MAISON DU COLONEL	AMIENS
ACCUEIL ET CULTURE	SARCELLES
LE TINTAMARRE	CHALONNES-SUR-LOIRE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE DE L'ANTRAINAIS ET DU COGLAIS	VAL COUESNON (ANTRAIN)
FÉDÉRATION DU LIEN ÉCONOMIQUE SOCIAL ET SOLIDAIRE LA BELLE CRÉOLE	BASSE-TERRE
PAYS D ARGONNE (MARNE)	SAINTE-MENEHOULD
RADIO FRENQUENZA NOSTRA	AJACCIO
ENTRELIANES	LILLE
VILLAGE WEBSIT	CHIRONGUI
L'UNIVERSITÉ SOLIDAIRE UUS	SISTERON
JEUN'S ATTITUDE	SAINT-QUENTIN-DE-BARON
P'TIT GIBUS FM	PIERREFONTAINE-LES-VARANS
TRAM'66	TOULOUGES
ALL STYLE	ALES
BIOTOPE FESTIVAL	SAINT-ÉMILION
KAWENI NOUVELLE AIRE	MAMOUDZOU
UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE	BORDEAUX
BALLADE	STRASBOURG
TERRE BUISSONNIÈRE - ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	BAYONNE
COOP DES COMMUNS	PARIS
NEXT PLANNING	GRENOBLE
3AMIE*	GRENOBLE
ASSOCIATION L'AGORA	ÉVREUX
RESEAU TELA	GUÉRET
ASSOCIATION DE PROTECTION JUDICIAIRE ET DE REIN-SERTION SOCIALE	AUXERRE
FABRIQUE TERRITOIRES SANTE	AUBERVILLIERS
MOUVEMENT ASSOCIATIF	MARSEILLE
LUDOTHEQUE 123 SOLEIL	MOUANS-SARTOUX
OCTOP'US	STRASBOURG
RADIO LARZAC	MILLAU
LA LIGUE DE ROLLER & SKATEBOARD GUYANE	CAYENNE
ERROBI PROMOTION	HASPARREN

LE FONJEP EN ADMINISTRATION

Conseil d'administration 38

Équipe 39

“J’ai adhéré pour soutenir le principe du Fonjep, intégrer le réseau et en devenir un ambassadeur et partenaire.”

M. MOURLET,
PRÉSIDENT PAYS D'ARGONNE
CENTRE DE RESSOURCE
À LA VIE ASSOCIATIVE EN
ZONE RURALE

“Confiance, régularité, soutien, service public et adhésion aux valeurs de l'éducation populaire.”

MME ALLÉE,
COORDINATRICE
PROJET DE L'ASSOCIATION
ENTRELIANES

→ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres associatifs

MARIANNE	AUFFRET	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
BÉATRICE	BAYO	FÉDÉRATION NATIONALE ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (FNEPE)
PIERRE	BENHALLA	LES FRANÇAS
MAXIME	BOITIEUX	PEUPLE ET CULTURE (PEC)
LYNDA	BOUTALEB	CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES (CEMEA)
LAURENT	BRUNI	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES (UFCV)
PATRICK	CHENU	MJC DE FRANCE
PATRICIA	COLER	UNION FÉDÉRALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (UFISC)
JEAN-LOUIS	DAVICINO	LES CENTRES MUSICAUX RURAUX (CMR)
MARIE-LAURE	DAVY	DÉLÉGATION REGIONALE BRETAGNE DU FONJEP - LEO LAGRANGE OUEST
JEAN-AMAND	DECLERCK	É CLAIRES ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE (EEDF)
SALIM	DIDANE	MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE (MRJC)
AGNÈS	FASAN	DELEGATION REGIONALE OCCITANIE DU FONJEP - LEC GRAND SUD
ANNE	GANDAIS	FÉDÉRATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ)
DOMINIQUE	GARET	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE (FCSF)
PATRICK	GIRARD	COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)
MICKAËL	HUET	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
ARIANNE	JOURDAN	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
ABDOUL WAHABI	KAMAL	KAWENI NOUVELLE AIRE
VÉRONIQUE	MARCHAND	CONFÉDÉRATION NATIONALE FOYERS RURAUX (CNFR)
JULIEN	MARY	FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE (FSCF)
JULIEN	MAST	UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE
CÉLINE	RECCHIA	COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DE CULTURE ET DE COMMUNICATION (COFAC)
GUILLAUME	RODELET	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
VINCENT	SEGUELA	FÉDÉRATION LEO LAGRANGE
RÉMI	SOULES	AVENIR ET JOIE (JOC)

Membres invités

ERIK	BOULOIS	KPMG
YANN	DELAUNAY	FRANCE VOLONTAIRES
CLAUDE	GASSMANN	CNAJEP
ANTHONY	GESRET	KPMG
JACQUES	GUENÉE	PRÉSIDENT D'HONNEUR - VILLES ET CINÉMAS
DIDIER	JACQUEMAIN	HEXOPÉE
AGNÈS	RAT-PATRON	ÉLISFA
CLAIRE	THOURY	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Membres institutionnels

MARC	DAVY	CONTROLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL (CBCM)
EMMANUEL	JENNEPIN	
SYLVAIN	GRIFFAULT	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)
HÉLÈNE	SIGOT-LEMOINE	ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)
NADIA	RACHEDI	
ARNAUD	JEAN	RÉGIONS DE FRANCE (RF)
GABRIELLE	DE NADAILLAC	AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)
FRÉDÉRIC	CHOLE	MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE)
LUCAS	PEDROL MARGALEY	
CORINNE	EHRHART	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)
NICOLAS	MERLE	MINISTÈRE DE LA CULTURE
PAUL	GERNIGON	
MATHILDE	GOUGET	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - (DJEPVA)
MÉLANIE	ROZES	
MYRIAM	GARGASSON	
CHARLES-AYMERIC	CAFFIN	
FABIENNE	STOLL	DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES (DGCL)
MOHIN	KUMAR	

→ ÉQUIPE

Équipe

NOURIA DUTHOIT MESSAOUDI
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

FRÉDÉRIC HARSTRICH
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT

AURORE MARION
ASSISTANTE DE GESTION

MOUNIRA KONGBO
ASSISTANTE DE GESTION

CHRISTELLE JOUBARD
ASSISTANTE DE GESTION EN ALTERNANCE

CLAIRE BEAUQUIER
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DIANA CARVALHO RIBEIRO
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LAURE KIMBIMBI
CHARGÉE DE MISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

RACHEL GUÉRIN
ARCHIVISTE RESPONSABLE DE LA MISSION PAJEP

KARINE REGNIER
CHEFFE COMPTABLE



LE FONJEP : UN LEVIER POUR LES PROJETS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment plus de 9 078 postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au sein d'associations. Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.